



Liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

Dernière mise à jour : décembre 2020



Table des matières

Introduction.....	3
Liste des principales espèces végétales exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne	
Espèces végétales émergentes à l'échelle bassin.....	6
Espèces végétales à surveiller	7
Espèces végétales localisées à l'échelle du bassin.....	8
Espèces végétales largement répandues à l'échelle du bassin.....	9
Liste des principales espèces animales exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne	
Espèces animales émergentes à l'échelle du bassin.....	10
Espèces animales à surveiller.....	11
Espèces animales localisées à l'échelle du bassin.....	11
Espèces animales largement répandues à l'échelle du bassin.....	12
Discussion et conclusion.....	13
Bibliographie.....	14
Annexe 1 : tableau récapitulatif flore.....	15
Annexe 2 : tableau récapitulatif faune.....	17

Citation

Méheust A., Varray S., 2020. Liste hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne – version décembre 2020. Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 18 pages.

Introduction

Catégoriser les espèces exotiques envahissantes pour identifier des priorités de gestion

L'Europe dénombre près de 1100 espèces exotiques, dont 10 à 15 % ont des impacts négatifs (programme DAISIE). Ce nombre étant en augmentation continue et les moyens mobilisables limités (**tant financiers qu'humains**), des choix de gestion doivent être faits **afin de mettre en œuvre la gestion la plus efficace possible**. La hiérarchisation des espèces est de ce fait une étape incontournable, qui fait partie des stratégies développées aux différents échelons **territoriaux depuis l'Europe jusqu'aux régions, voire départements**.

Une première liste de plantes exotiques **envahissantes importantes à l'échelle du bassin Loire-Bretagne** avait été définie en 2002 puis réactualisée en 2008 (FCEN, 2008). Elle ciblait un **certain nombre d'espèces mobilisant un grand nombre d'acteurs sur lesquelles des informations et retours d'expériences étaient nécessaires**.

Une espèce animale ou végétale est **qualifiée d'exotique envahissante (ou invasive) dès lors qu'elle est introduite dans un milieu hors de son territoire d'origine et qu'elle a des impacts négatifs** écologiques, économiques et/ou sanitaires (Groupe de travail sur les plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne, 2014).

La stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne (2014-2020) (Hudin *et al.*, FCEN, 2014) prévoyait la **formalisation d'une méthode** pour établir des listes d'espèces exotiques envahissantes du bassin hiérarchisées, ainsi que leurs mises à jour régulières (**action 1.4 du programme d'actions associé à la stratégie**). Ce travail a été réalisé dans le cadre de **l'animation du réseau d'acteurs « espèces exotiques envahissantes »** du bassin de la Loire (2019-2020) et avec **l'appui du groupe de travail sur les espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne qu'anime la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels depuis 2007 dans le cadre du plan Loire grandeur nature**.

Objectifs

La problématique des espèces exotiques envahissantes fait partie depuis une quinzaine **d'années des préoccupations des gestionnaires, mais il s'agit d'un enjeu souvent considéré à l'échelle du site**. Disposer **d'une** liste rassemblant les principales espèces a pour but de donner des objectifs à un travail coordonné pour le bassin versant, avec une approche « hydrosystème » novatrice. Les milieux aquatiques étant en effet particulièrement touchés par cette thématique (Lefeuvre, 2013), le bassin versant de la Loire, fleuve majeur métropolitain, est une échelle de travail intéressante pour **optimiser les moyens mis en œuvre**. Classer les espèces végétales et animales avec la même méthode permet de donner plus de lisibilité aux différentes catégories tout en proposant une base de réflexion avec des objectifs de gestion qui soient comparables et cohérents entre les groupes d'espèces.

La méthode de catégorisation

Cette méthode a **fait l'objet d'un document en tant que tel**, élaboré avec le groupe de travail « espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne ». Elle repose sur le croisement du potentiel invasif des espèces (capacités de dispersion et évaluation des impacts occasionnés) et de leur répartition actuelle sur le bassin.

Potentiel invasif (EPPO) x répartition géographique (ISEIA) = catégorisation

Ce travail vise donc à identifier les espèces selon un gradient de capacité des espèces à se développer, se propager et impacter les milieux et leurs usages, calculé sur base de littérature existante (scientifique et expérimentale). **L'utilisation de cette méthode prend également en compte** le stade de colonisation des espaces. Elle vise à obtenir des catégories en fonction desquelles des mesures de gestion (confinement, veille, lutte ciblée) peuvent être planifiées. Le document la décrivant est accessible en ligne sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature (www.centrederesources-loirenature.com).

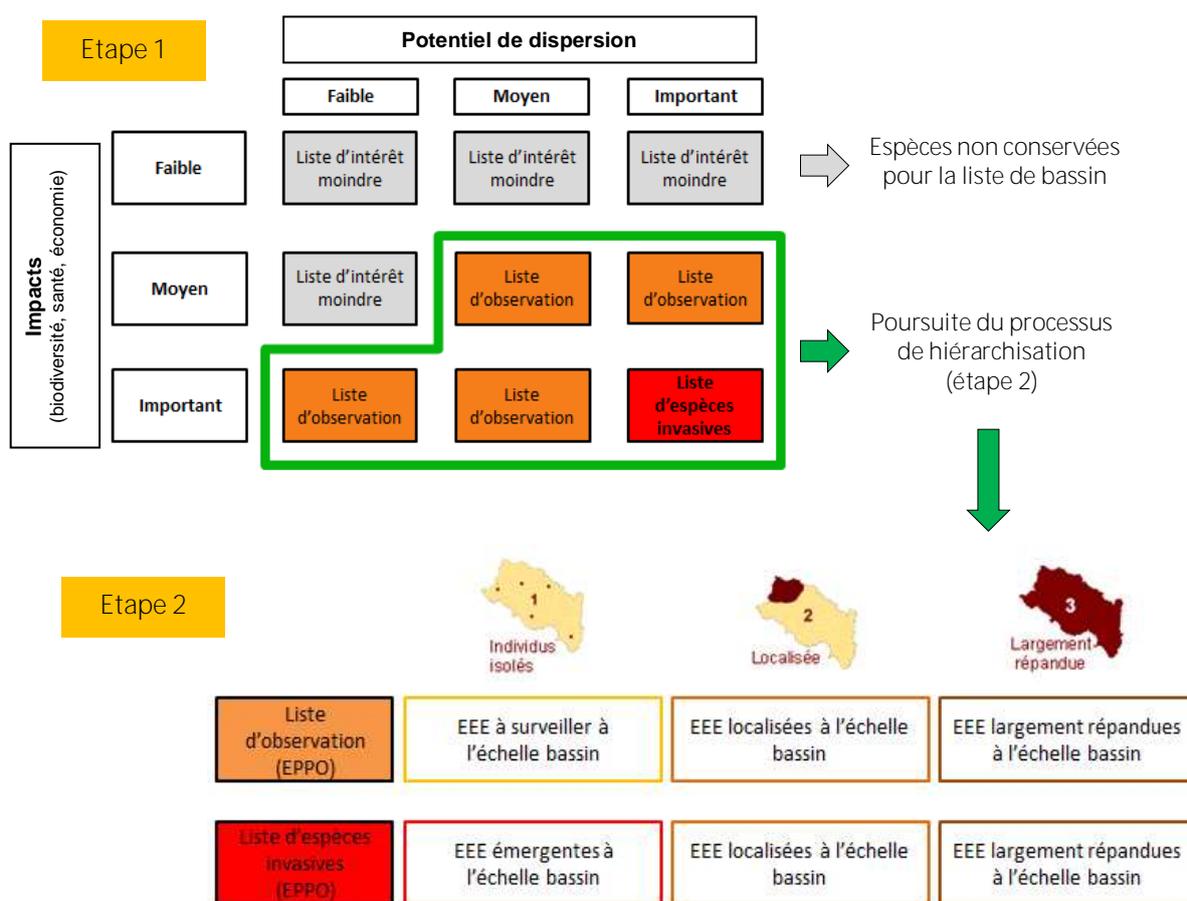


Figure 1 : Méthode de hiérarchisation des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire Bretagne : Etape 1 - classement des espèces en fonction de leur potentiel invasif (EPPO, 2012) ; Etape 2 - répartition des espèces des deux listes EPPO dans les catégories de la liste de bassin en fonction de leur répartition géographique sur le bassin Loire-Bretagne (ISEIA guidelines, 2009)

Espèces considérées

La liste d'espèces végétales « d'importance bassin » de 55 espèces, établie en 2008 sur base des listes régionales et du dire d'experts (FCEN, 2008), a été complétée par des espèces issues de la mise à jour des listes régionales. Les espèces ciblées par le règlement européen qui étaient présentes sur le bassin Loire-Bretagne et n'étaient pas encore prises en compte ont également été intégrées à la liste de bassin. L'analyse de hiérarchisation s'est ainsi portée sur 71 espèces végétales.

Pour la faune, une compilation de différentes listes a été réalisée, intégrant la liste du réseau « Vertébrés exotiques envahissants du bassin de la Loire » ainsi que les listes des coordinations territoriales. Le groupe de travail a également été consulté afin de proposer de nouvelles espèces animales à intégrer à la liste de bassin. Ce sont ainsi 37 espèces animales qui ont été considérées dans ce travail.

Prise en compte des espèces littorales

Le bassin Loire-Bretagne possède un linéaire important de côtes. Les zones littorales sont des espaces très attractifs pour les hommes et propices à leurs activités. Ces milieux sont cependant fragiles et limités et la concentration des activités humaines a provoqué la dégradation des **écosystèmes littoraux, favorisant ainsi l'installation d'espèces exotiques envahissantes**. Ces dernières **sont susceptibles d'envahir les milieux littoraux voire de s'implanter sur d'autres** secteurs du bassin dans le reste de leurs habitats potentiels. Les espèces exotiques envahissantes liées au littoral ont été classées dans une sous-liste spécifique de la catégorie « espèce à surveiller », car elles possèdent à la fois des enjeux de gestion forts sur une portion du bassin (le littoral) et de surveillance pour éviter leur implantation au sein du bassin.

Enjeux et limites

La liste hiérarchisée de bassin a pour objectif de proposer une vision d'ensemble de la thématique à l'échelle du bassin versant (milieux aquatiques et terrestres, hors milieu marin) en contribuant à l'établissement de **priorités d'alerte, de régulation, de confinement ou de restauration et de sensibilisation**. Ce sont ainsi les espèces présentant les enjeux de risque les plus forts et dont la gestion est recommandée à différents niveaux sur ce territoire qui sont portées à connaissance.

Cette liste ne se substitue pas aux listes élaborées par les coordinations territoriales. Ces dernières sont en effet nécessaires et permettent **d'adapter la gestion locale** aux enjeux propres à chaque coordination territoriale. **Elles sont donc complémentaires à la liste établie à l'échelle bassin**. Par ailleurs, **chaque gestionnaire pourra adapter ces listes et la définition des priorités d'action en fonction des caractéristiques de son site et de ses enjeux, ainsi que de l'état de la colonisation**, comme cela est présenté dans le manuel de gestion (Varray *et al.*, 2018). La question de la faisabilité **de la gestion (réalisation d'un état des lieux, existence de techniques de gestion efficaces, définition des objectifs de gestion, etc.)** doit en effet **être posée à l'échelle locale**, la planification des actions de gestion étant réalisée à ce niveau.

* Les espèces signalées d'une étoile sont celles apparaissant dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne conformément au règlement européen (UE) n°1143/2014 du Parlement européen et du Conseil.

Ce document utilise le référentiel taxonomique TAXREF dans sa 13^{ème} version (MNHN, 2019), pour toutes les espèces de la liste.

Liste des principales espèces végétales exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

Espèces végétales émergentes à l'échelle du bassin

Cette catégorie comprend les espèces invasives dont la répartition est, en l'état actuel des connaissances, ponctuelle sur le bassin Loire-Bretagne et dont le potentiel invasif est important. **L'objectif pour ces espèces est de faire régresser voire éradiquer leur présence lorsque cela est possible. La mise en place d'actions de sensibilisation et de formation sur ces espèces est également à envisager afin d'éviter de nouvelles introductions et favoriser la détection précoce de nouveaux foyers.**



- * Berce du Caucase - *Heracleum mantegazzianum*
- Crassule de Helms - *Crassula helmsii*
- * Eventail de Caroline - *Cabomba caroliniana*
- * Faux indigo (Indigo du Bush) - *Amorpha fruticosa*
- * Grand Lagarosiphon - *Lagarosiphon major*
- * Hydrocotyle fausse-renoncule - *Hydrocotyle ranunculoides*
- * Myriophylle hétérophylle - *Myriophyllum heterophyllum*
- Noyer du Caucase – *Pterocarya fraxinifolia*



La Crassule de Helms est encore peu présente sur le bassin mais inquiète localement les gestionnaires.

Espèces végétales à surveiller à l'échelle du bassin

Cette catégorie comprend les espèces ayant une répartition ponctuelle sur le bassin et dont le caractère envahissant n'est pas clairement établi. Il s'agit donc d'en évaluer le potentiel invasif (potentiel de dispersion et des impacts), et de coordonner la surveillance.



Balsamine du Cap - *Impatiens capensis*

Cuscutes exotiques - *Cuscuta. scandens*, *C. sandens subsp cesatiana*,
C. campestris

* Herbe aux perruches – *Asclepias Syriaca*

* Jacinthe d'eau - *Pontederia crassipes*

Laitue d'eau - *Pistia stratiotes*

* Lyciet de Barbarie - *Lycium barbarum*

Lysichite d'Amérique - *Lysichiton americanus*

Muguet des pampas – *Salpichroa origanifolia*

Reynoutria compacta

* Rhubarbe géante (du Chili) – *Gunnera tinctoria*



Reynoutria compacta est une nouvelle espèce de Renouée asiatique sur laquelle peu de données sont disponibles

Espèces littorales

Ces espèces présentent des enjeux de gestion forts **mais jusqu'à présent limités** aux milieux littoraux. Leur diffusion et installation dans le bassin sont à éviter et donc à surveiller.

* Baccharis (Séneçon en arbre) - *Baccharis halimifolia*

Cotule pied de corbeau - *Cotula coronopifolia*

Griffes de sorcière - *Carpobrotus edulis*, *C. acinaciformis*, *C. acinaciformis x edulis*

Spartine à feuilles alternes - *Spartina alterniflora*

Espèces végétales localisées à l'échelle du bassin

Cette catégorie comprend les espèces invasives dont la répartition est locale dans le bassin Loire-Bretagne **en l'état actuel des connaissances**. Leur potentiel invasif est évalué en tant que modéré à important. L'**objectif** pour ces espèces serait de réguler les populations pour les confiner et éviter leur propagation sur le bassin.



Asters écailleux - *Symphiotrichum squamatum*

Cerisier tardif - *Prunus serotina*

Elodée dense - *Egeria densa*

Hélianthe vivace - *Helianthus x laetiflorus*

Herbe de la Pampa - *Cortaderia selloana*

* Myriophylle du Brésil - *Myriophyllum aquaticum*

* Paspale à deux épis - *Paspalum distichum*, *P. paucispicatum*

Renouée à épis nombreux - *Koenigia polystachya*

Rhododendron des parcs - *Rhododendron ponticum*

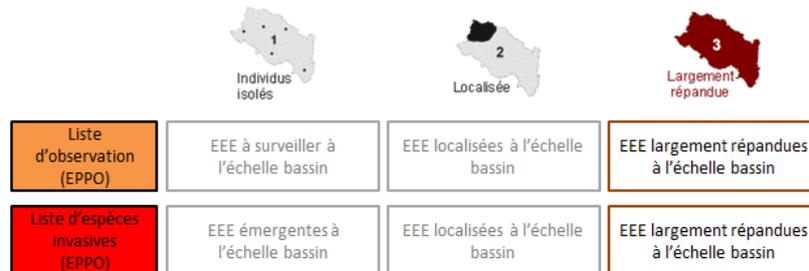
Séneçon du Cap - *Senecio inaequidens*

Solidage du Canada ou Verge d'or - *Solidago canadensis*

Topinambour – *Helianthus tuberosus* (en milieu naturel et non cultivé)

Espèces végétales largement répandues à l'échelle du bassin

Cette catégorie comprend les espèces exotiques envahissantes ayant un potentiel invasif modéré à important et largement répandues dans le bassin Loire-Bretagne. Ces espèces peuvent présenter des enjeux de gestion locaux importants en fonction des contextes rencontrés : front de colonisation, site à forte valeur écologique, usages, etc. On y retrouve les espèces de bassin pour lesquelles la régulation est recherchée afin que leurs impacts soient réduits dans les secteurs où les enjeux le nécessitent et pour les espèces règlementées (*).



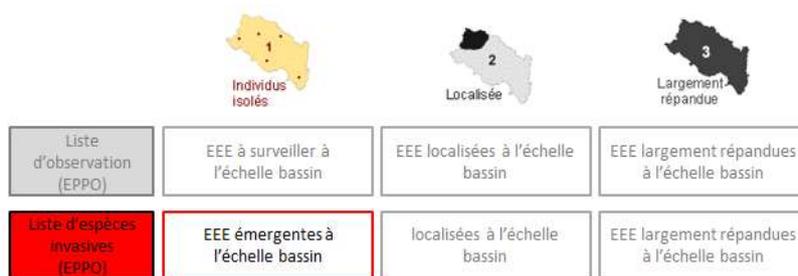
- * Ailante (Faux-vernis du Japon) - *Ailanthus altissima*
- Ambroisie à feuilles d'armoise** - *Ambrosia artemisiifolia*
- Asters exotiques - *Symphiotrichum novae-angliae*, *S. novi-belgii*, *S. x salignum*, *S. x versicolor*, *S. lanceolatum*
- Azolla fausse-fougère - *Azolla filiculoides*
- Balsamine de Balfour - *Impatiens balfourii*
- * **Balsamine de l'Himalaya** - *Impatiens glandulifera*
- Bident feuillé (Bident à fruits noirs) - *Bidens frondosa*
- Buddleia du père David (arbre à papillon) - *Buddleja davidii*
- Elodée dense - *Egeria densa*
- * Elodée de Nuttall - *Elodea nuttallii*
- Elodée du Canada - *Elodea canadensis*
- Erable négundo - *Acer negundo*
- Eragrostis en peigne - *Eragrostis pectinacea*
- * Jussie à grande fleur - *Ludwigia grandiflora*
- * Jussie rampante - *Ludwigia peploides*
- Lampourdes exotiques - *Xanthium spp.*
- Laurier-cerise - *Prunus laurocerasus*
- Lindernie fausse-gratiolle - *Lindernia dubia*
- Lentilles d'eau** exotiques - *Lemna turionifera*, *Lemna minuta*
- Raisin d'Amérique - *Phytolacca americana*
- Renouées asiatiques - *Reynoutria japonica*, *R. sachalinensis*, *R. x bohemica*
- Robinier faux-acacia - *Robinia pseudoacacia*
- Solidage glabre - *Solidago gigantea*
- Vergerettes exotiques - *Erigeron canadensis*, *E. sumatrensis*, *E. bonariensis*, *E. floribundus*
- Vigne-vierge - *Parthenocissus inserta*



Liste des principales espèces animales exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

Espèces animales émergentes à l'échelle du bassin

Cette catégorie comprend les espèces invasives dont la répartition est, en l'état actuel des connaissances, ponctuelle sur le bassin Loire-Bretagne et dont le potentiel invasif est important. L'objectif pour ces espèces est de faire régresser voire éradiquer leur présence lorsque cela est possible. La mise en place d'actions de sensibilisation et de formation sur ces espèces est également à envisager afin d'éviter de nouvelles introductions et favoriser la détection précoce de nouveaux foyers.



- * Grenouille taureau - *Lithobates catesbeianus*
Xénope lisse - *Xenopus laevis*



Espèces animales à surveiller

Cette catégorie comprend les espèces ayant une répartition ponctuelle sur le bassin et dont le caractère envahissant n'est pas clairement établi. Il s'agit donc d'en évaluer le potentiel invasif (potentiel de dispersion et des impacts), et de coordonner la surveillance.



- Cerf sika - *Cervus nippon*
- Chien viverrin - *Nyctereutes procyonoides*
- * Crabe chinois - *Eriocheir sinensis*
- Cygne noir - *Cygnus atratus*
- Daim européen - *Dama dama*
- Escargots du genre *Pomacea* - *Pomacea* ssp.
- Moule quagga - *Dreissena bugensis*
- * Muntjac de Reeves - *Muntiacus reevesi*
- Ouette d'Égypte** - *Alopochen aegyptiacus*
- Perruches exotiques envahissantes - *Psittacidae* ssp.
- Plathelminthes exotiques - *Parakontikia ventrolineata*, *Obama nungara*, *Bipalium kewense*, *Caenoplana coerulea*
- Tortue serpentine - *Chelydra serpentina*



Le Cygne noir peut avoir des impacts importants s'il forme des populations denses, ce qui n'a pas encore été observé sur le bassin.

Espèces animales localisées à l'échelle du bassin

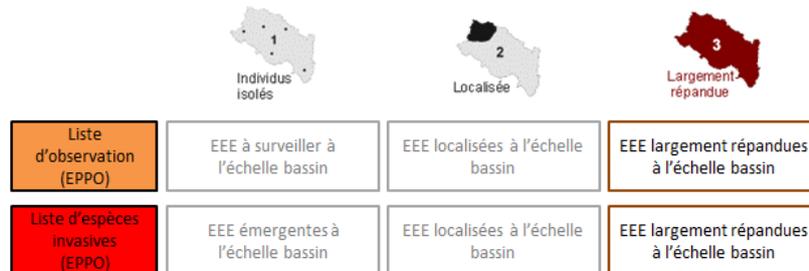
Cette catégorie comprend les espèces invasives dont la répartition est locale dans le bassin Loire-Bretagne en l'état actuel des connaissances. Leur potentiel invasif est évalué en tant que modéré à important. L'objectif pour ces espèces serait de réguler les populations pour les confiner et éviter leur propagation sur le bassin.



- * Erismature rousse - *Oxyura jamaicensis*
- * Ibis sacré - *Threskiornis aethiopicus*
- * Raton laveur - *Procyon lotor*
- * Trachémyde à tempes rouge - *Trachemys scripta elegans*
- Vison d'Amérique - *Mustela vison*

Espèces animales largement répandues à l'échelle du bassin

Cette catégorie comprend les espèces exotiques envahissantes ayant un potentiel invasif modéré à important et largement répandues dans le bassin Loire-Bretagne. Ces espèces peuvent présenter des enjeux de gestion locaux importants en fonction des contextes rencontrés : front de colonisation, site à forte valeur écologique, usages, etc. On y retrouve les espèces de bassin pour lesquelles la régulation est recherchée afin que leurs impacts soient réduits dans les secteurs où les enjeux le nécessitent et pour les espèces réglementées (*).



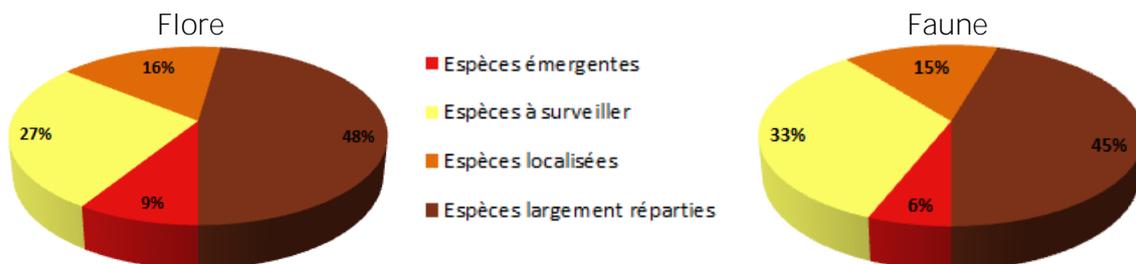
- Bernache du Canada - *Branta canadensis*
- Coccinelle asiatique - *Harmonia axyridis*
- Corbicules asiatiques - *Corbicula fluminea*, *C. fluminalis*
- * Ecrevisse américaine - *Faxonius limosus*
- * Ecrevisse de Louisiane - *Procambarus clarkii*
- * Ecrevisse signal de Californie - *Pacifastacus leniusculus*
- * Frelon asiatique - *Vespa velutina*
- * Goujon asiatique (Pseudorasbora) - *Pseudorasbora parva*
- Moule zébrée - *Dreissena polymorpha*
- * Perche soleil - *Lepomis gibbosus*
- Poisson-chat - *Ameiurus melas*
- * Pyrale du buis - *Cydalima perspectalis*
- * Ragondin - *Myocastor coypus*
- Rat musqué - *Ondatra zibethicus*



Discussion et conclusion

L'application de la méthode de hiérarchisation a porté sur 71 espèces végétales et 37 animales, pour former la liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne. Les espèces identifiées comme émergentes ou localisées représentent respectivement 8 % et 16 % des espèces considérées. La méthode permet donc de mettre en évidence certaines espèces pour lesquelles la mise en place d'actions de sensibilisation, formation et gestion semblent pertinentes.

Tableau 1 : répartition des espèces dans les 4 catégories de la liste de bassin



La catégorisation de certaines espèces, en particulier concernant la faune, a été difficile à cause du manque d'information concernant la répartition de ces espèces à l'échelle du bassin Loire-Bretagne. Pour pallier ce déficit d'information, les membres du groupe de travail de bassin et plusieurs experts ont été sollicités.

Catégorisation et faisabilité de gestion

La méthode de hiérarchisation reposant sur le potentiel invasif et la répartition géographique, la faisabilité de la gestion (existence de techniques efficaces) n'est pas directement prise en compte. L'utilisation du critère de répartition géographique permet cependant d'être cohérent avec le règlement européen qui demande le confinement des espèces les plus largement répandues et l'éradication – lorsque cela est possible – des espèces émergentes.

Perspectives

Cette liste de bassin créée en 2005, révisée en 2008, enrichie en 2017 du volet faune, et complétée aujourd'hui, est appelée à être remise à jour dès que nécessaire et au minimum tous les 2 ans. Elle reflète l'état des connaissances disponibles au moment de la réalisation de l'analyse pour une catégorisation. Un suivi-bilan de la liste sera réalisé régulièrement, en fonction de l'évolution de la colonisation du bassin des espèces, de l'amélioration des connaissances (impacts, répartition) ou l'arrivée de nouvelles espèces sur le bassin.

Bibliographie

EPPO, 2012. EPPO prioritization process for invasive alien plants. *Bulletin OEPP* 42(3), 463-474.

Varray S. (Coord.), Haury J., Hudin S., et al., 2018. Manuel de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne. **Fédération des Conservatoires d'espaces naturels**, 152 pFCEN, 2008. Liste des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne. Groupe de travail Loire-Bretagne Plantes envahissantes, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, agence de l'eau Loire-Bretagne, 2p.

Hudin S. (Coord.), Haury J., Matrat R., Anras L. *et al.*, 2014. Gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire – Stratégie 2014-2020. Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 20 p.

ISEIA guidelines, 2009. Guidelines for environmental impact assessment and list classification of non-native organisms in Belgium. *Harmonia* information system, version 2.5, 4 p.

Gargominy, O., Tercerie, S., Régnier, C., Ramage, T., Dupont, P., Vandiel, E., Daszkiewicz, P., Léotard, G., Courtecuisse, R., Antonetti, P., Canard, A., Lévêque, A., Leblond, S., De Massary, J.-C., Haffner, P., Jourdan, H., Dewynter, M., Horellou, A., Noël, P., Noblecourt, T., Comolet, J., Touroult, J., Barbut, J., Rome, Q., Delfosse, E., Bernard, J.-F., Bock, B., Malécot, V., Bouillet, V., Hugonnot, V., Robbert Gradstein, S., Lavocat Bernard, E., Ah-Peng, C., Moreau, P.A. & Lebouvier, M. 2019. TAXREF v13.0, référentiel taxonomique pour la France. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.

Annexe 1 : tableau récapitulatif flore

Espèces		Catégorie de la liste de bassin
Espèces aquatiques		
	Azolla fausse-fougère - <i>Azolla filiculoides</i>	Espèces largement répandues
	Crassule de Helms - <i>Crassula helmsii</i>	Espèces émergentes
*	Elodée de Nuttall - <i>Elodea nuttallii</i>	Espèces largement répandues
	Elodée dense - <i>Egeria densa</i>	Espèces largement répandues
	Elodée du Canada - <i>Elodea canadensis</i>	Espèces largement répandues
*	Eventail de Caroline - <i>Cabomba caroliniana</i>	Espèces émergentes
*	Grand Lagarosiphon - <i>Lagarosiphon major</i>	Espèces émergentes
*	Hydrocotyle fausse-renoncule - <i>Hydrocotyle ranunculoides</i>	Espèces émergentes
*	Jacinthe d'eau - <i>Pontederia crassipes</i>	Espèces à surveiller
*	Jussie à grande fleur - <i>Ludwigia grandiflora</i>	Espèces largement répandues
*	Jussie rampante - <i>Ludwigia peploides</i>	Espèces largement répandues
	Laitue d'eau - <i>Pistia stratiotes</i>	Espèces à surveiller
	Lentilles d'eau exotiques - <i>Lemna turionifera</i> , <i>Lemna minuta</i>	Espèces largement répandues
*	Myriophylle du Brésil - <i>Myriophyllum aquaticum</i>	Espèces localisées
*	Myriophylle hétérophylle - <i>Myriophyllum heterophyllum</i>	Espèces émergentes



Egérie dense

Espèces terrestres		
*	Ailante (Faux-vernis du Japon) - <i>Ailanthus altissima</i>	Espèces largement répandues
	Ambroisie à feuilles d'armoise - <i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Espèces largement répandues
	Asters écailleux - <i>Symphiotrichum squamatum</i>	Espèces localisées
	Asters exotiques - <i>Symphiotrichum novae-angliae</i> , <i>S. squamatus</i> , <i>S. x salignus</i> , <i>S. x versicolor</i> , <i>S. novi-belgii</i> , <i>S. lanceolatus</i>	Espèces largement répandues
*	Baccharis (Séneçon en arbre) - <i>Baccharis halimifolia</i>	Espèces littorales à surveiller
	Balsamine de Balfour - <i>Impatiens balfourii</i>	Espèces localisées
*	Balsamine de l'Himalaya - <i>Impatiens glandulifera</i>	Espèces localisées
	Balsamine du Cap - <i>Impatiens capensis</i>	Espèces à surveiller
*	Berce du Caucase - <i>Heracleum mantegazzianum</i>	Espèces émergentes
	Bident feuillé (Bident à fruits noirs) - <i>Bidens frondosa</i>	Espèces largement répandues
	Buddleia du père David (arbre à papillon) - <i>Buddleja davidii</i>	Espèces largement répandues
	Cerisier tardif - <i>Prunus serotina</i>	Espèces localisées
	Cotule pied de corbeau - <i>Cotula coronopifolia</i>	Espèces littorales à surveiller
	Cuscutes exotiques - <i>Cuscuta scandens</i> , <i>C. sandens subsp cesatiana</i> , <i>C. campestris</i>	Espèces à surveiller
	Erable négundo - <i>Acer negundo</i>	Espèces largement répandues
	Eragrostis en peigne - <i>Eragrostis pectinacea</i>	Espèces largement répandues
	Faux indigo (Indigo du Bush) - <i>Amorpha fruticosa</i>	Espèces à surveiller
	Griffe de sorcière - <i>Carpobrotus edulis</i>	Espèces littorales à surveiller

Espèces	Catégorie de la liste de bassin
Espèces terrestres (suite)	
Hélianthe vivace - <i>Helianthus x laetiflorus</i>	Espèces localisées
Herbe de la Pampa - <i>Cortaderia selloana</i>	Espèces à surveiller
* Herbe aux perruches (à la ouate) – <i>Asclepias syriaca</i>	Espèces à surveiller
Lampourdes exotiques - <i>Xanthium spp.</i>	Espèces largement répandues
Laurier-cerise - <i>Prunus laurocerasus</i>	Espèces largement répandues
Lindernie fausse-gratiolle - <i>Lindernia dubia</i>	Espèces largement répandues
Lyciet de Barbarie - <i>Lycium barbarum</i>	Espèces à surveiller
* Lysichite d'Amérique - <i>Lysichiton americanus</i>	Espèces à surveiller
Muguet des pampas - <i>Salpichroa origanifolia</i>	Espèces à surveiller
Noyer du Caucase – <i>Pterocarya fraxinifolia</i>	
Paspale à deux épis - <i>Paspalum distichum</i>	Espèces localisées
Raisin d'Amérique - <i>Phytolacca americana</i>	Espèces localisées
Renouée à épis nombreux - <i>Koenigia polystachya</i>	Espèces localisées
Renouées asiatiques - <i>Reynoutria japonica, R. sachalinensis, R. x bohémica</i>	Espèces largement répandues
<i>Reynoutria compacta</i>	Espèces à surveiller
Rhododendron des parcs - <i>Rhododendron ponticum</i>	Espèces à surveiller
* Rhubarbe géante (du Chili) – <i>Gunnera tinctoria</i>	Espèces à surveiller
Robinier faux-acacia - <i>Robinia pseudoacacia</i>	Espèces largement répandues
Séneçon sud-africain (ou du Cap) - <i>Senecio inaequidens</i>	Espèces localisées
Solidage du Canada ou Verge d'or - <i>Solidago canadensis</i>	Espèces localisées
Solidage glabre - <i>Solidago gigantea</i>	Espèces largement répandues
Spartine à feuilles alternes - <i>Spartina alterniflora</i>	Espèces littorales à surveiller
Topinambour – <i>Helianthus tuberosus</i>	Espèces localisées
Vergerettes exotiques - <i>Erigeron canadensis, E. sumatrensis, E. bonariensis, E. floribundus</i>	Espèces largement répandues
Vigne-vierge - <i>Parthenocissus inserta</i>	Espèces largement répandues



Ailanthé (Faux-vernis du Japon)

Annexe 2 : tableau récapitulatif faune

Espèces	Catégorie de la liste de bassin
VERTEBRES	
Mammifères	
Cerf sika - <i>Cervus nippon</i>	Espèces à surveiller
Chien viverrin - <i>Nyctereutes procyonoides</i>	Espèces à surveiller
Daim européen - <i>Dama dama</i>	Espèces à surveiller
* Muntjac de Reeves – <i>Muntiacus reevesi</i>	Espèces à surveiller
* Ragondin - <i>Myocastor coypus</i>	Espèces largement répandues
Rat musqué - <i>Ondatra zibethicus</i>	Espèces largement répandues
* Raton laveur - <i>Procyon lotor</i>	Espèces localisées
Vison d'Amérique - <i>Mustela vison</i>	Espèces localisées
Oiseaux	
Bernache du Canada - <i>Branta canadensis</i>	Espèces largement répandues
Cygne noir - <i>Cygnus atratus</i>	Espèces à surveiller
* Erismature rousse - <i>Oxyura jamaicensis</i>	Espèces localisées
* Ibis sacré - <i>Threskiornis aethiopicus</i>	Espèces localisées
Ouette d’Égypte - <i>Alopochen aegyptiacus</i>	Espèces à surveiller
Perruches exotiques envahissantes - <i>Psittacidae ssp.</i>	Espèces à surveiller
Amphibiens et reptiles	
* Grenouille taureau - <i>Lithobates catesbeianus</i>	Espèces émergentes
Tortue serpentine - <i>Chelydra serpentina</i>	Espèces à surveiller
* Trachémyde à tempes rouge - <i>Trachemys scripta elegans</i>	Espèces localisées
Xénope lisse - <i>Xenopus laevis</i>	Espèces émergentes
Poissons	
* Goujon asiatique (Pseudorasbora) - <i>Pseudorasbora parva</i>	Espèces largement répandues
Perche soleil - <i>Lepomis gibbosus</i>	Espèces largement répandues
Poisson-chat - <i>Ameiurus melas</i>	Espèces largement répandues



Espèces	Catégorie de la liste de bassin
INVERTEBRES	
Crustacés	
* Crabe chinois - <i>Eriocheir sinensis</i>	Espèces à surveiller
* Ecrevisse américaine - <i>Faxonius limosus</i>	Espèces largement répandues
* Ecrevisse de Louisiane - <i>Procambarus clarkii</i>	Espèces largement répandues
* Ecrevisse signal de Californie - <i>Pacifastacus leniusculus</i>	Espèces largement répandues
Insectes	
Coccinelle asiatique - <i>Harmonia axyridis</i>	Espèces largement répandues
* Frelon asiatique - <i>Vespa velutina</i>	Espèces largement répandues
Pyrale du buis - <i>Cydalima perspectalis</i>	Espèces largement répandues
Mollusques	
Corbicules asiatiques - <i>Corbicula fluminea</i> , <i>C. fluminalis</i>	Espèces largement répandues
Escargots du genre <i>Pomacea</i> - <i>Pomacea</i> ssp.	Espèces à surveiller
Moule quagga - <i>Dreissena bugensis</i>	Espèces à surveiller
Moule zébrée - <i>Dreissena polymorpha</i>	Espèces largement répandues
Plathelminthes	
Plathelminthes exotiques - <i>Parakontikia ventrolineata</i> , <i>Obama nungara</i> , <i>Bipalium kewense</i> , <i>Caenoplana coerulea</i>	Espèces à surveiller

